POL CANT .info
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE
canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Conduite sur neige

Les photos de la journée d'entraînement

RECRUTEMENT

Un jour avec une inspectrice recruteuse

N° 108/mars 2018

Concentrez-vous sur le savoir-faire et la qualité.
Nous assurons votre entreprise.

Nous proposons des produits d'assurance flexibles pour les petites et moyennes entreprises. En tant qu'entrepreneur, vous le savez bien: le personnel, la technologie, les véhicules, les équipements et les bâtiments peuvent être source de préoccupations. Nos solutions réservées aux PME offrent justement les assurances idéales pour parer à toutes les éventualités. Parlez-en avec votre conseiller de la Vaudoise. Ensemble, nous trouverons la solution idéale.

Heureux. Ensemble.

vaudoise
Assurances

DES CHIFFRES POSITIFS ET DES AMBITIONS RAISONNABLES

Ce premier numéro de l'année m'offre, comme à l'accoutumée, l'occasion de revenir sur l'année policière écoulée et me permet de rappeler les objectifs de la Police cantonale pour celle en cours.

Comme il se doit, un coup d'œil dans le rétroviseur tout d'abord, sans trop s'attarder sur les chiffres mais en retenant les tendances.

Pour la 6ème année consécutive, les infractions au Code pénal sont en baisse. Les infractions au Code pénal ont encore diminué de 7 % par rapport à 2016. Les chiffres 2017 sont ainsi les plus bas enregistrés depuis 2009, année de la création de la statistique fédérale harmonisée.
La criminalité vaudoise est constituée essentiellement de délits contre le patrimoine et se concentre dans les villes du canton. Les infractions à la LStups demeurent évidemment un sujet de préoccupation, ainsi que les escroqueries sur internet.

Le renforcement de la présence policière sur le terrain, les efforts en matière de prévention de la criminalité, l'harmonisation du fonctionnement de la chaîne pénale, l'amélioration de l'analyse des phénomènes criminels et des échanges d'information interpolice toujours plus performants jouent sans aucun doute un rôle aussi important qu'une conjoncture criminelle favorable, remarquée dans tous les cantons et à l'étranger également, dans cette évolution réjouissante.

Les objectifs principaux assignés pour 2018 à la Police cantonale sont les suivants :

- En collaboration avec les polices communales, continuer à mettre la pression sur la délinquance, en particulier par la visibilité dissuasive des forces de l'ordre ;

- assurer l'avenir de l'Académie de police, en collaboration avec nos partenaires communaux, des autres cantons et de la Confédération ;

- concrétiser le déménagement du CET sur le site de la Grangette (projet ECAVENIR), en collaboration avec les autres partenaires « feux bleus », à savoir la FUS, le SSCM et l'ECA , ainsi que son financement ; veiller à maintenir des prestations irréprochables de sa part dans la phase transitoire ;

- développer la transition numérique, tant au niveau de la formation, de l'équipement et de la mentalité des policiers, qu'au niveau opérationnel ; s'adapter aux outils de ce type imposés par l'évolution de la société et préparer la mise à jour de ceux dont nous disposons ; attirer l'attention de l'autorité politique sur l'inéluctablité d'investissements dans ce domaine ;

- convaincre ces mêmes autorités de la nécessité de garantir la mise à disposition d'effectifs policiers tenant compte de l'évolution démographique du canton ;

- poursuivre les fructueuses collaborations avec les corps fédéraux (CGFR et Police des transports), dans les domaines tant logistique qu'opérationnel ;

- mettre en place, de concert avec nos partenaires « feux bleus », les structures nécessaires à la planification et à la conduite des grandes manifestations que le canton aura à gérer dans un proche avenir, à savoir en particulier la Fête des Vignerons 2019 et les JOJ 2020.

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

SOMMAIRE

N° 108

Mars 2018

14 **SPORT ET SANTÉ**
Les prochaines fêtes de lutte cantonale auront lieu les 26 et 27 mai prochains

OPÉRATIONNEL **06**
Intempéries : les AIC étaient au front

UN JOUR AVEC **08**
Une journée avec une policère recruteuse : assurer la relève

OPÉRATIONNEL **10**
Des défibrillateurs dans les véhicules d'intervention

SPORT ET SANTÉ **12**
Randonnées en montagne accompagnées

SCIENCES CRIMINELLES **16**
La délinquance sexuelle sérielle sous la loupe des chercheurs

18 **ENTRAÎNEMENT**
Conduite sur neige

25 **PAYS-D'ENHAUT**
Un nouveau poste à Château d'Oex

20 **RÉCOMPENSE**
Christophe Sellie décoré de la médaille de la défense nationale

22 **FORMATION**
Sécurité événementielle et gestion de foule

26 **POLYCOM**
Remplacement des terminaux Polycom

28 **PRÉVENTION CRIMINALITÉ**
Vols dans les véhicules, protégez vos valeurs !

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION
Paraît 4 fois par an
Tirage 4'700 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
3'315 exemplaires

ÉDITEUR
Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL
Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef ;
Olivia Cutruzzolà, rédactrice en chef adjointe ;
Alexandre Bisenz, responsable d'édition

RÉDACTEURS
Alexandre Bisenz, Gianfranco Cutruzzolà, Tristan Lehmann, Coralie Rochat, Maxime Brugnoni

PHOTOGRAPHIES
Margaux Bise, David Waser, Alexandre Bisenz, Police cantonale

MISE EN PAGE
Next communication SA, Police cantonale vaudoise

RELECTURE
Police cantonale vaudoise

IMPRESSION
PCL Presses centrales SA

ABONNEMENT
Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

CONTACT
presse.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

PUBLICITÉ
Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

Les personnes spécialisées dans l'aide à la conduite (AIC) sont sollicitées pour appuyer les intervenants dans leurs décisions, comme lors des intempéries de ce début d'année.

INTEMPÉRIES : LES AIC ÉTAIENT AU FRONT

@ Alexandre Bisenz

Entre le 3 et le 5 janvier 2018, les éléments se sont déchaînés sur le canton de Vaud : neige, pluie, avalanches, glissements de terrain, rivières en crue, routes fermées, habitants évacués... Ces intempéries ont fortement mobilisé la Police cantonale qui a été engagée sur près de 250 interventions ainsi que l'ECA/SDIS qui est intervenu plus de 300 fois. L'ampleur des dégâts, répartis sur tout le territoire, a nécessité l'engagement des autres partenaires sécuritaires cantonaux. Etaient donc également mobilisés durant cet épisode la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) qui a déployé 30 personnes, la Protection civile vaudoise (PCi) qui de son côté a mobilisé 60 personnes, la division des eaux de la Direction générale de l'environnement (DGE) avec 5 experts et enfin, un médecin spécialiste du Service de la santé publique (SSP). En cas de problème météo, comme celui du mois de janvier, un partenaire du groupe météo Vaud peut actionner l'alarme pour ouvrir le PCO de la Police cantonale. Un Etat-major est alors mis sur pied pour mener à bien les opérations. Il sera coordonné par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). En tout, cela représente une trentaine de personnes, toutes spécialisées dans leur domaine.

Parmi ces spécificités on trouve l'aide à la conduite (AIC, chefs suivi de la situation et aides de commandement) qui vient appuyer les cadres responsables de l'engagement. Ces personnes sont des membres spécialisés de la Police cantonale vaudoise (gendarmerie, police de sûreté ou services généraux) dont le rôle consiste à faire le lien entre l'événement et le commandement, c'est-à-dire respectivement le chef des opérations ou le chef d'engagement. L'appointé Damien Kolly qui a tenu ce rôle durant les intempéries de janvier explique: « Nous assurons la liaison entre les patrouilles de gendarmerie et le PCO. Toutes les instructions à transmettre aux gendarmes sur le terrain passent par les AIC et à l'inverse, toutes les informations qui arrivent de l'extérieur passent par nous. Nous sommes en quelque sorte un CET miniature… un CET délocalisé au PCO et entièrement dédié à l'opération en cours. De cette manière, nous soulageons la centrale pour les autres appels qui arrivent au 117 et, de notre côté, nous gérons mieux la situation en centralisant tous les appels téléphoniques. » Appels entrants, appels sortants, toutes les informations passent par les AIC qui mettent à disposition les informations via une carte projetée sur les écrans géants du PCO. « Une de nos missions consiste également à tenir à jour la cartographie. Cela signifie que nous reportons sur une carte tous les événements qui nous sont signalés. Pour l'opération liée aux intempéries du mois de janvier par exemple, il s'agissait de reporter les zones à risques, les glissements de terrain, les routes coupées, les rivières en crue ou encore les zones évacuées de manière à ce que tout le monde puisse se faire une idée précise de la situation. » Mais pour bien agir, encore faut-il connaître l'état de ses moyens : combien de patrouilles sont encore à disposition, où se trouvent-elles et peuvent-elles être engagées ? « Pour ce faire, nous tenons également à jour des tableaux de conduite. Ces tableaux nous permettent de savoir ce que font les patrouilles et ainsi, de pouvoir anticiper les futures opérations ». Enfin, une troisième tâche: la tenue du journal des opérations. « Là, nous reportons en temps réel ce qu'il se passe sur le terrain. Nous obtenons ainsi le déroulé de l'opération, du début à la fin. » C'est la raison pour laquelle le rôle joué par les AIC dans le Poste de commandement est déterminant. « Notre position centrale nous permet parfois de proposer des solutions lorsqu'une situation est compliquée », conclut notre jeune appointé, heureux d'avoir contribué au bon déroulement des opérations lors des intempéries du mois de janvier dernier.

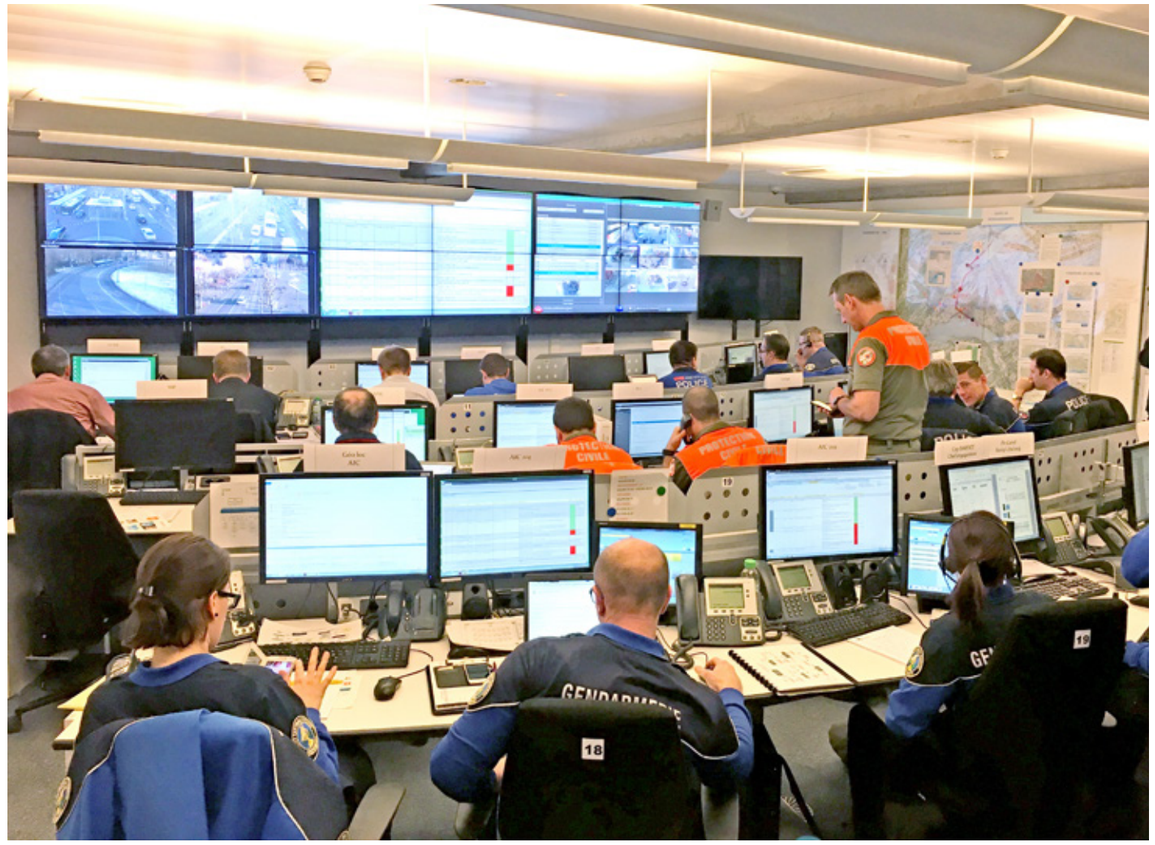

Le PCO de la Police cantonale peut accueillir une trentaine de spécialistes de différents domaines lors d'événements importants.

Les fortes pluies ont entraîné un glissement de terrain à proximité des voies du MOB entre Château-d'Oex et Rougemont.

Policière recruteuse depuis plus de quatre ans, Mélanie Baume, inspectrice à la police de sûreté de la Police cantonale vaudoise, fait partie des personnes qui sélectionnent les candidats à l'école d'aspirants. En compagnie des autres policiers recruteurs, elle accompagne les candidats tout au long des 8 sessions de tests qui s'échelonneront entre le mois de février et le mois de mai.

UNE JOURNÉE AVEC UNE POLICIÈRE RECRUTEUSE : ASSURER LA RELÈVE

@ Tristan Lehmann

7h00 Montage du parcours

Pendant que les candidats sont accueillis dans une salle de réunion, les policiers recruteurs, issus des polices cantonales et communales, se trouvent dans la salle de sport et mettent en place les installations.

7h30 Briefing

Une fois les installations prêtes, ils se répartissent les tests : certains examineront le parcours chronométré, les autres contrôleront la course des 12 minutes ainsi que les autres épreuves.

8h00 Evaluation physique

Qu'il s'agisse des épreuves d'équilibre, de souplesse, de coordination, de force, de réflexe ou d'orientation, les candidats doivent démontrer leurs aptitudes. Ce sont ces tests que notre policière recruteuse va superviser.

11h00
12 minutes pour courir

Pour tester leur capacité d'endurance, les candidats sont soumis au test des 12 minutes. Pendant cette durée, les postulants courent en cercle et doivent parcourir la plus grande distance possible. Les policiers recruteurs se chargent de compter le nombre de tours qu'effectuent les candidats afin de savoir quelle distance ils ont parcourue.

13h00
Les épreuves de français

Une fois les tests physiques achevés, les candidats se présentent pour les épreuves de français. Les policiers recruteurs les corrigeront par la suite, afin d'évaluer les compétences de chaque postulant.

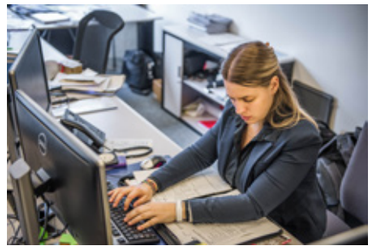

16h00
Attribution des dossiers

Les policiers recruteurs collaborent en binôme pour les entretiens du lendemain. Seuls les candidats qui ont réussi la première journée de test pourront se présenter à la deuxième journée. C'est aux policiers de préparer les futurs entretiens afin de savoir quelles sont les motivations des postulants.

8h00 jour 2
Entretien de motivation

Le lendemain, le binôme de policiers recruteurs recevront donc plusieurs candidats pour un entretien visant à mieux connaître leur expérience de vie et leurs motivations. C'est au terme de cet entretien qu'ils décideront si le candidat continue le processus ou non.

Un processus de recrutement très sélectif

Le processus de recrutement se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, le candidat doit soumettre son dossier au bureau de recrutement. S'il dispose de tous les prérequis, il sera convoqué à une première journée de test où ses aptitudes physiques et psychotechniques ainsi que ses connaissances en langue française seront examinées. Ensuite, s'il réussit ces épreuves – toutes les trois éliminatoires – il sera convoqué à une deuxième journée durant laquelle il sera soumis à des tests psychologiques, des tests complémentaires de français et devra expliquer quelles sont ses motivations pour devenir policier. Son passé ainsi que son environnement de vie seront également étudiés. Il devra par la suite effectuer un entretien avec un psychologue et un psychiatre, ainsi que des tests médicaux. Une fois cela exécuté, il se présentera devant une commission constituée d'officiers du corps de police où il a postulé et d'officiers des ressources humaines. C'est lors de ce dernier entretien que les membres de la commission décideront si le candidat est engagé ou non.
Les ressources humaines reçoivent plus de 400 dossiers chaque année, parmi lesquels seulement une trentaine en moyenne seront finalement retenus.

Depuis le mois de janvier, 41 véhicules d'intervention sont équipés de défibrillateurs et 580 gendarmes ont été formés à leur utilisation.

DES DÉFIBRILLATEURS DANS LES VÉHICULES D'INTERVENTION

@ Alexandre Bisenz

Dans le canton de Vaud, deux personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque chaque jour. Dès cet instant, chaque minute compte. Pour répondre à cette urgence, 41 véhicules de la gendarmerie sont désormais équipés de défibrillateurs qui, utilisés rapidement, stimuleront le cœur pour qu'il continue à battre.

Ce projet, né de la collaboration entre le Service de la santé publique (SSP) et la Police cantonale vaudoise (PCV), vise à réduire le délai des premières mesures de réanimation en cas d'intervention urgente sur une personne victime d'une crise cardiaque. Toutefois, cette aide d'urgence ne se substitue pas à l'engagement d'une ambulance ou d'un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Elle permet de gagner du temps. Ces mesures sont prises dans le concept global de renforcement de la collaboration entre la Santé publique et la Police cantonale.

Ce sont 580 gendarmes de la Police cantonale qui ont suivi la formation de base BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) pour savoir comment prendre les premières mesures d'urgence en faisant une réanimation cardiopulmonaire et en utilisant un défibrillateur.

Claude Danzeisen, médecin responsable du projet au sein du SSP qui a financé l'achat de ces appareils, explique : « Les patrouilles de police ne vont pas substituer l'engagement d'une ambulance et d'un service mobile d'urgence et de réanimation. L'idée est simplement de pouvoir agir au plus vite et de renforcer la collaboration des services feux bleus ».

Du côté de la gendarmerie, c'est le lieutenant Dominique Guillemin qui a mené ce projet :

« C'est avec un réel enthousiasme que je me suis lancé dans ce projet important pour la police. Sans se substituer aux professionnels de la santé – car ce n'est pas notre mission première – le fait de prodiguer les premiers gestes de sauvetage représente une plus-value évidente pour le citoyen. Dans certaines circonstances, notamment lors d'un arrêt cardio-respiratoire, seule une action rapide des premiers intervenants permettra de sauver des vies puisque chaque minute écoulée représente 10 % de chances de survie en moins. Dans certains cas, je suis persuadé que de précieuses minutes vont être gagnées, ce qui peut faire toute la différence ». Et d'ajouter « Que cela soit dans le domaine privé ou professionnel, sauver une vie n'a pas de prix et nous allons faire tout ce que nous pouvont pour y arriver ».

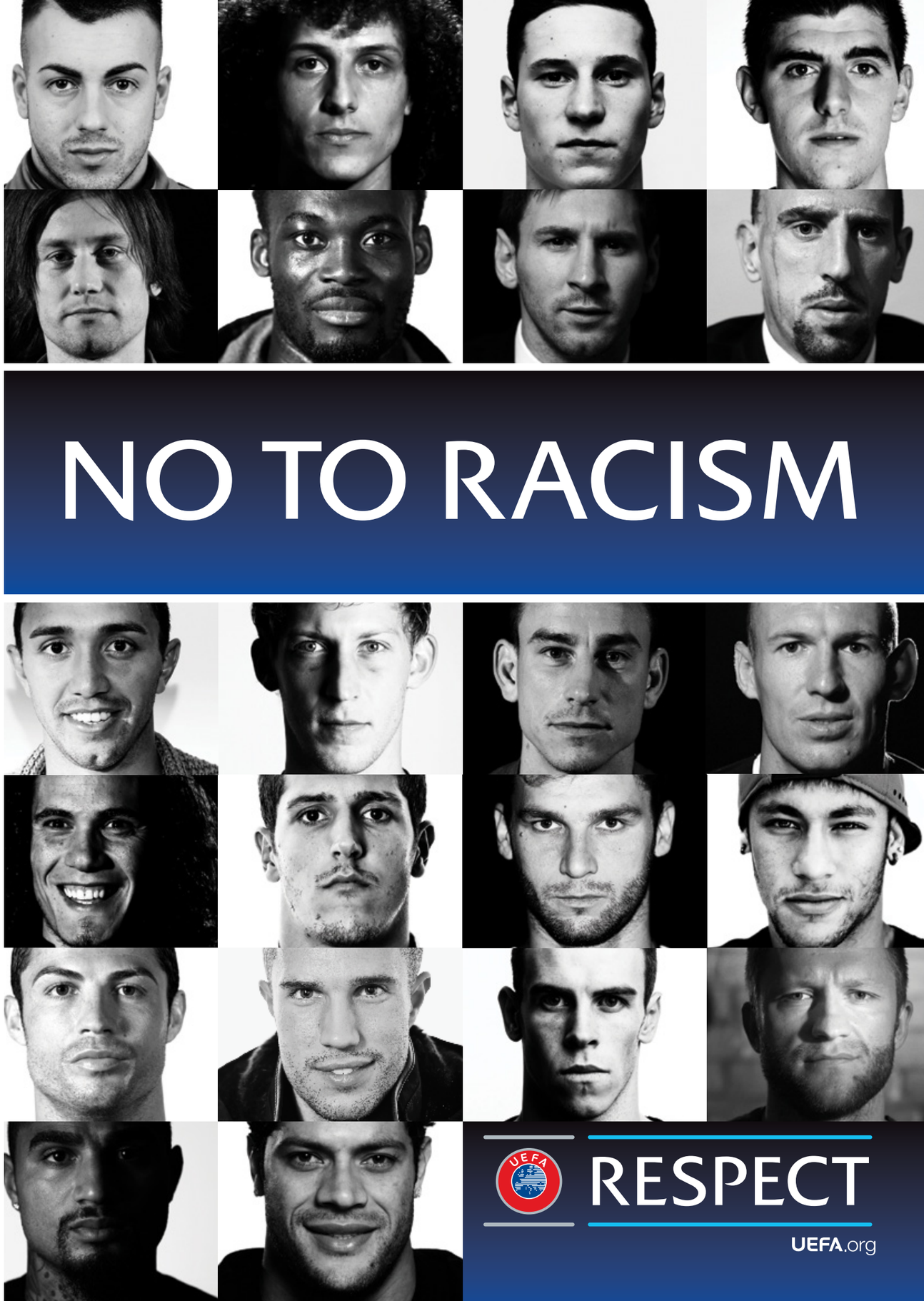

Familles, groupes, promeneurs et amoureux de la montagne, préparez-vous : d'ici peu, la sergente Brigitte Panchaud du poste de Cergnat sera en mesure de proposer d'accompagner des groupes lors de leurs randonnées en montagne de manière professionnelle.

DES RANDONNÉES EN MONTAGNE ACCOMPAGNÉES

@ Alexandre Bisenz

Brigitte Panchaud, sergente au poste de gendarmerie de Cergnat à côté de Leysin, terminera bientôt sa formation d'accompagnatrice en montagne. Dispensée en Valais, cette formation permet aux participants de compléter leurs connaissances de la montagne sous différents aspects : sécurité, pédagogie, technique de terrain, dynamique de groupe, faune, flore, culture… « Au départ, je suis une passionnée de montagne et cette formation me permettra, dès cette année déjà, de proposer et de planifier des parcours en montagne, puis d'accompagner les personnes lors de leurs randonnées, avec le statut d'aspirante », explique notre jeune sergente qui compte déjà plusieurs ascensions du Mont Blanc à son actif. « Je pourrais proposer des randonnées sur différents thèmes comme les plantes médicinales, les traces d'animaux, les contes et légendes de la région ou encore les plantes comestibles, avec, pour finir la journée, un repas composé de la cueillette du jour. L'hiver, naturellement, il y aura les courses en raquettes, les randonnées à ski étant réservées aux guides de montagne, ou encore des courses sur le thème de l'étude du manteau neigeux ou sur les risques d'avalanches ». A l'issue de cette formation et de 200 heures de pratique, il sera possible, après un examen et la rédaction d'un mémoire, d'obtenir le brevet fédéral. « Ce brevet me permettra d'acquérir une reconnaissance professionnelle et d'être inscrite officiellement auprès des offices de tourisme comme accompagnatrice en montagne pour des personnes seules, des petits groupes de 4 à 6 personnes – ce sera la majorité des cas – ou des groupes plus importants d'une quinzaine de participants… à voir selon la difficulté et les conditions. »

Prévention des avalanches ou, comme ci-dessus, analyses des couches de neige, ce sont quelques thèmes proposés par la Sgte Brigitte Panchaud pour les groupes qu'elle accompagnera en randonnée.

Originaire de Bottens, Brigitte Panchaud a toujours côtoyé les hauteurs, d'abord sur le Jura en famille, puis en montagne. Et depuis peu, après avoir été active du côté de la Vallée de Joux, elle a rejoint le poste de gendarmerie de Cergnat. « Avoir la possibilité de combiner ma passion et mon affectation, c'est une situation idéale. De plus, le fait de faire partie du peloton de montagne de la gendarmerie me permet de mettre mes connaissances au service des autres. Et enfin, je fais également partie d'une colonne de secours. Ces structures sont composées de volontaires, de guides ou de montagnards expérimentés appelés à intervenir sur appel de la REGA lorsqu'une personne est en difficulté en montagne. »

Pour les personnes à la recherche d'une idée de course, pas besoin d'attendre que Brigitte obtienne son diplôme avant qu'elle ne donne ses premiers conseils. Excellente connaisseuse des Alpes vaudoises, elle propose la randonnée familiale du « Trou à l'Ours », dans la région des Plans-sur-Bex, à Pont-de-Nant. C'est un parcours dont le nom s'inspire d'un passage étroit dans une grotte qu'il faut traverser au moyen de chaînes, qui ressemble, si on laisse aller son imagination, à une tanière d'ours. « C'est une randonnée très ludique, qui ne présente pas de difficulté particulière, si ce n'est, à un certain endroit, un passage étroit et escarpé sécurisé par des chaînes. Cette balade permet aussi de s'arrêter pour admirer le magnifique jardin botanique « La Thomasia » à l'entrée du Vallon de Nant, qui compte près de 3000 variétés de la flore alpine ». Avis aux amateurs.

Passionnée de montagne depuis toujours, la Sgte Brigitte Panchaud se réjouit de partager cette passion avec les groupes de personnes qu'elle accompagnera..

Les courses en raquettes seront bien entendu au programme des randonnées qui seront proposées comme ici, à Isenau dans la station des Diablerets.

Membre du comité d'organisation des prochaines fêtes cantonales vaudoises de lutte suisse qui auront lieu les 26 et 27 mai prochain à Romanel-sur-Lausanne, le Sgtm François Vionnet nous parle de ce sport national avec passion.

LES PROCHAINES FÊTES CANTONALES DE LUTTE AURONT LIEU LES 26 ET 27 MAI PROCHAINS

@ Alexandre Bisenz

Le club de lutte de Lausanne organisera, les 26 et 27 mai prochains, les fêtes cantonales vaudoises de lutte suisse qui se dérouleront à Romanel-sur-Lausanne. Une occasion de découvrir ce sport national peu connu de ce côté de la Sarine. « Tout le monde pense qu'il s'agit d'un sport basé sur la force où deux colosses essaient de se mettre à terre, dans un rond de sciure dessiné au sol. Mais en fait, c'est un sport bien plus complexe », explique le Sgtm François Vionnet. « Il faut déployer une vraie stratégie lors des passes. Chaque adversaire a un point faible qu'il faut identifier et savoir exploiter. De plus, il faut bien connaître les positions de base, apprendre les bons gestes et maîtriser les différentes techniques… Tous ces éléments sont importants et doivent être utilisés durant la passe. Les notes attribuées par le jury vont de 8,5 à 10. Avec une différence de seulement 1,5 point entre chaque participant, il y a beaucoup de possibilités de remporter un tournoi… ou de le perdre, selon les points obtenus par les adversaires ». Outre le calcul des points et les stratégies des passes, ce qui se déroule dans le rond de sciure peut également échapper à un œil non averti : « C'est une discipline qui obéit à un ensemble de protocoles et de gestes rituels. Par exemple, le vainqueur enlève toujours la sciure du dos du perdant à la fin d'une passe. Ou encore, après avoir reçu son prix, le lutteur remercie personnellement le donateur par écrit. En effet, à la fin de chaque tournoi, tous les lutteurs repartent avec un prix, et le prix peut très bien être un prix vivant, comme un animal de ferme. C'est un sport suisse traditionnel qui mérite d'être mieux connu !». Tous les 3 ans, les clubs vaudois organisent à tour de rôle les fêtes cantonales de lutte. Par ailleurs, tous les cantons romands organisent chaque année leurs fêtes respectives, avec la condition d'inviter les autres clubs, non seulement romands, mais également suisses alémaniques. Du coup, ce sont presque des fêtes nationales qui réunissent des sportifs de tout horizon. C'est ce qui donne à la lutte suisse son côté traditionnel, respectueux et amical.

Les samedi 26 et dimanche 27 mai prochains, 2'000 à 3'000 spectateurs sont attendus à Romanel-sur-Lausanne. Samedi fera la part belle à 200 lutteurs « espoirs » de moins de 18 ans, dont Julien Vionnet, le fils de notre sergent major. Et dimanche ce seront 120 lutteurs « actifs » de plus de 18 ans qui s'affronteront, avec la participation de l'appointé Pascal Piemontesi.

N'hésitez donc pas à venir assister à cette grande fête… spectacle garanti !

95e fêtes cantonales de lutte suisse

Début de la manifestation à 8h30
Espoirs – samedi 26 mai 2018
Actifs – dimanche 27 mai 2018
La fête se déroulera sur le site de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne.
Site internet : luttelausanne.ch/infos-club/vd2018

Le club de Lausanne

Le club des lutteurs de Lausanne et environs a été fondé en 1923. Le premier local de lutte se trouvait au collège de Villamont. Le club a organisé en 1937 la fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à Lausanne, ainsi que la grande fête de lutte de 1964.

Actuellement, le club compte 25 lutteurs espoirs et actifs. Les entraînements ont lieu le mercredi soir, de 18h30 à 20h00 pour les jeunes, et de 20h00 à 21h00 pour les actifs, à la salle du 24 janvier à Lausanne.

Toutes les informations nécessaires sur le site : luttelausanne.ch

La relève est assurée en la personne de Julien Vionnet, ici à la droite de Pascal Piemontesi, qui participera aux fêtes cantonales de lutte.

Photos ci-dessus: Pascal Piemontesi, lors de la fête d'Unspunnenn 2017, sera présent durant les deux jours du tournoi.

Dans le cadre de sa thèse centrée sur la délinquance sexuelle sérielle dans un contexte extra-familial, Julien Chopin, docteur en criminologie à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, a eu l'opportunité d'exploiter une base de données extrêmement fournie et d'en tirer des conclusions intéressantes.

LA DÉLINQUANCE SEXUELLE SÉRIELLE SOUS LA LOUPE DES CHERCHEURS

@ Maxime Brugnoni

Docteur en criminologie à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne depuis peu, Julien Chopin a récemment présenté une thèse sur la gestion des liens entre les crimes sexuels de prédation dans des circonstances extra-familiales. Pour effectuer son travail, le chercheur originaire de la région lyonnaise a eu accès à la base de données tirée de l'outil ViCLAS (Violent Crime Linkage Analysis System), qui a été mise à sa disposition par la Direction centrale de la Police judiciaire, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur français. L'exploitation d'une base de données aussi conséquente dans le domaine de la délinquance sexuelle constitue une première pour la recherche à l'échelons international. En effet, la plupart des travaux existants sur le sujet s'intéressent à des échantillons nettement plus restreints, constitués principalement de personnes en détention. L'outil ViCLAS, développé au début des années 90, permet d'introduire les informations relatives à différents crimes : caractéristiques de la victime ou de l'auteur, ou encore mode opératoire. L'objectif de cet outil est d'identifier d'éventuels liens entre différentes affaires et d'apporter un soutien aux enquêtes policières.

Au travers de ses études, le chercheur français s'est penché sur le rapport entre l'auteur d'une agression sexuelle et l'opportunité qui se présentait à lui au moment de passer à l'acte. La délinquance sexuelle, et en particulier le viol, sont qualifiés de crimes de prédation dans la mesure où il y a une atteinte directe, intentionnelle et violente à l'intégrité physique et psychique d'une personne. En criminologie, l'approche situationnelle est un paradigme majeur qui est composé de plusieurs théories dont les plus connues sont la théorie des activités routinières et celle du choix rationnel. Cette dernière, par exemple, défend l'idée qu'un délit est le fruit d'un calcul de son auteur en fonction de son environnement. L'individu procéderait ainsi à une évaluation des risques, des coûts et des bénéfices que lui procureraient le délit, avant de décider de passer à l'acte ou non. Si cette approche semble intuitive en ce qui concerne les infractions contre la propriété – où l'auteur recherche un enrichissement économique – elle l'est moins pour les délits à caractère sexuel. Les travaux de Julien Chopin révèlent que pour la grande majorité, les auteurs de ce genre de crime ne sont pas atteints de troubles psychiques, mais mettent en action une logique criminelle basée sur un calcul rationnel en lien avec les opportunités qui se présentent à eux.

Ces choix interviennent à différentes étapes du passage à l'acte. D'abord lors de l'approche de la victime et du choix d'un lieu où les risques de se faire remarquer sont minimes. Durant le crime, lorsque l'auteur décide d'entraver ou de frapper la victime lorsque celle-ci se débat ou crie, risquant ainsi d'attirer l'attention et de faire augmenter les risques pour le criminel d'être interrompu. Finalement, après l'acte criminel, lorsque l'auteur décide par exemple de laisser fuir sa victime ou non, ou s'il choisit d'entreprendre des actions pour dissimuler ses traces. Le raisonnement rationnel du délinquant se voit considérablement modifié lorsque ce dernier a consommé de l'alcool ou des stupéfiants : la perception des bénéfices de son acte se verra alors amplifiée, alors qu'il tendra à minimiser les risques. Julien Chopin a également exploité la base de données ViCLAS en collaboration avec le Professeur Stefano Caneppele pour étudier la mobilité des agresseurs et des victimes d'agressions sexuelles. A partir d'informations telles que les lieux de résidence respectifs de l'agresseur et de la victime ainsi que le lieu où l'agression s'est déroulée, les deux chercheurs ont constaté notamment que plus de 50 % des agressions ont eu lieu dans un rayon de 3 km autour du domicile de l'auteur. Ici aussi, lorsqu'il s'agit d'expliquer les tendances en termes de mobilité des agresseurs, les facteurs situationnels ressortent comme étant plus explicatifs des différents schémas de mobilité que les caractéristiques individuelles des agresseurs et de leurs victimes.

Fraîchement diplômé, Julien Chopin se prépare à s'installer au Canada, à Vancouver, pour poursuivre ses recherches aux côtés du Professeur Eric Beauregard, à la Simon Fraser University. A travers ses différents travaux, le jeune chercheur attache beaucoup d'importance à transcrire les connaissances fondamentales pour apporter des éléments applicables sur le plan opérationnel, en particulier au niveau des stratégies d'investigation.

Un parcours international

Julien Chopin est originaire de la région lyonnaise où il a entrepris des études de droit avant de rejoindre Lausanne et l'Ecole des sciences criminelles en 2009. Deux ans plus tard, il obtient une maîtrise universitaire en criminologie et s'engage dans un doctorat au cours duquel, dans le cadre de sa thèse, il choisit de travailler sur la délinquance sexuelle. Le chercheur précise que son choix a notamment été motivé par le fait qu'il s'agit d'une thématique peu abordée et qui renferme une multitude d'aspects allant de la psychologie à la victimologie. D'autre part, l'accès à la vaste base de données ViCLAS par le Ministère de l'Intérieur français a représenté une opportunité de recherche unique. Désormais docteur en criminologie, Julien Chopin s'apprête à faire le grand saut, puisqu'il prépare son départ pour Vancouver prévu cet été. Il poursuivra en terre canadienne ses recherches dans le domaine de la délinquance sexuelle sérielle aux côtés du Professeur Eric Beauregard, l'un des plus grands spécialistes en la matière.

Pour aller plus loin (lectures)

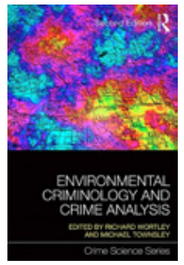

Wortley, R., & Townsley, M. (Eds.). (2016). Environmental criminology and crime analysis (Vol. 18). Taylor & Francis.

Proulx, J., Beauregard, E., Lussier, P., & Leclerc, B. (Eds.). (2014). Pathways to sexual aggression. Routledge.

La mobilité des agresseurs et des victimes d'agressions sexuelles a pu être étudiée en analysant les distances entre leurs lieux de résidence et les lieux où les agressions ont été commises.

CONDUITE SUR NEIGE

Une journée d'entraînement à la conduite sur neige a eu lieu au mois de février. Cet entraînement a rassemblé des conducteurs de la gendarmerie et de la police de sûreté au col du Grand-St-Bernard afin de maîtriser glissades, freinage sur glace, virages entre deux murs de neige et évitement d'obstacles sur route glissante.
Ces entraînements sont organisés régulièrement afin de garder les bons réflexes lors d'une intervention en terrain glacé ou tout simplement pour porter secours à une personne bloquée dans une situation analogue.

@ Alexandre Bisenz, photos : PCV

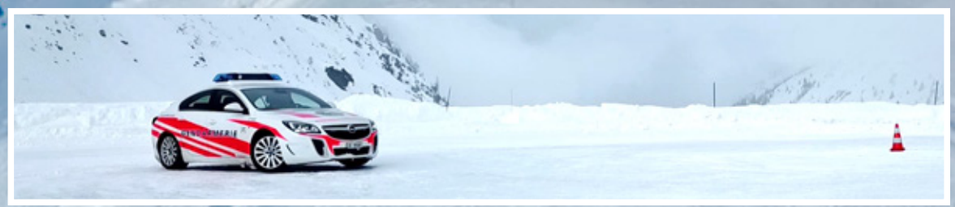

A l'occasion d'une cérémonie solennelle sise à Annecy, en France voisine, le commissaire divisionnaire Christophe Sellie a reçu la médaille de la défense nationale, à titre exceptionnel, des mains du général de corps d'armée Christian Dupouy, commandant la région de gendarmerie Auvergne – Rhône-Alpes.

CHRISTOPHE SELLIE DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE

@ Gianfranco Cutruzzolà

Mis sur pied chaque année depuis 2007, le cours de formation continue aux techniques d'audition vise à former les professionnels aux exigeantes et évolutives méthodes d'entretien. Une à deux fois par an, ils sont une soixantaine à s'exercer, une semaine durant, sous l'œil avisé d'experts détachés provenant notamment de la Gendarmerie française. Le commissaire divisionnaire Sellie fait partie du comité scientifique de l'IIIRG (International Investigative Interviewing Research Group), conçu sous le signe de la coopération internationale. Ce comité organise de nombreux séminaires de par le monde, dont le congrès qui s'est tenu à Lausanne en 2014 coorganisé avec l'UNIL. Christophe Sellie souligne que cet enseignement est le premier de ce type en Suisse. Cette formation est également donnée sous l'égide de l'ISP pour les participants hors Police cantonale vaudoise notamment.

Si cet enseignement offre un tel intérêt, c'est parce que s'y conjuguent la théorie et la pratique. Dans les locaux de l'Académie de police de Savatan, les participants mesurent à quel point les jeux de rôles permettent de progresser. Tous sont appelés à passer au-dessus de leurs appréhensions lorsqu'il s'agit de tester les connaissances acquises face aux comédiens qui incarnent des délinquants. Outre les prévenus, les policiers sont aussi sensibilisés aux méthodes d'interrogatoires plus spécifiques des témoins et des victimes.

Pour Christophe Sellie, cette reconnaissance symbolique est avant tout le fruit des connaissances de pointe que la Police cantonale vaudoise a su développer. « Nous œuvrons activement pour une coopération extrêmement étroite avec les unités de gendarmerie de la région Auvergne – Rhône-Alpes. Cette relation qui dure de manière ininterrompue depuis 2010 nous permet d'offrir des conditions de travail optimales aux enquêteurs qui suivent le cours. Des militaires de la gendarmerie nationale y officient comme modérateurs lors des trois journées consacrées aux exercices pratiques. Cela nous permet par ailleurs, dans le domaine plus général de la coopération policière, d'entretenir des relations amicales avec les unités de gendarmerie limitrophes. »

Dans le contexte des accords de Paris pour la coopération policière et douanière, nul doute que l'entretien d'une relation cordiale et fructueuse est le moteur d'une parfaite coopération, indispensable à la sécurité de la population quel que soit le côté de la frontière.

Christophe Sellie a reçu la médaille de la défense nationale des mains du général de corps d'armée Christian Dupouy, ici à droite.

La médaille de la Défense nationale

Décernée par la République française, la médaille de la défense nationale récompense les services particulièrement honorables rendus par les militaires (d'active et de réserve) pour leur participation aux activités opérationnelles ou de préparation opérationnelle des armées et les interventions au profit des populations. La médaille de la Défense nationale peut être attribuée, à titre exceptionnel, à des civils français et étrangers ayant rendu des services particulièrement honorables à la défense de la France.

Deux gérants de sécurité ont pu suivre une formation de pointe délivrée par l'Institut suisse de sécurité urbaine et événementielle (iSSUE), en partenariat avec l'Université Napier d'Edimbourg.

SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE ET GESTION DE FOULE

@ Coralie Rochat, Maxime Brugnoni

La Police cantonale vaudoise a pris part à la toute première édition de cette formation en sécurité événementielle et gestion de foule dispensée à Genève par l'Institut suisse de sécurité urbaine et événementielle (iSSUE). L'adjudant Christian Lambiel et le sergent-major Yvan Ruchet, deux gérants de sécurité de la Police cantonale vaudoise, ont obtenu le certificat de fin de formation qui leur donne également droit à des crédits universitaires. La formation, structurée en sept modules d'une journée, s'est étendue sur plusieurs mois en fin d'année 2017. Le Professeur Chris Kemp et le Dr. Pascal Viot ont délivré les cours avec la participation d'un expert-intervenant spécifique lors de chaque module.

Les deux collaborateurs de la Polcant ont acquis différentes connaissances en matière d'analyse de risques lors de manifestations et de rassemblements de personnes importants. Les nombreux événements organisés ponctuellement sur le canton, comme les manifestations sportives ou les festivals, requièrent la mise en place d'importants dispositifs sécuritaires en vue d'assurer leur bon déroulement et la sécurité des participants. Cela suppose d'abord un travail conséquent de prévention situationnelle afin d'aménager les lieux de manière à limiter les possibilités d'action pour les individus mal intentionnés. Cela demande ensuite une attention particulière portée aux différentes manières de faciliter d'éventuelles interventions de secours ; il s'agit notamment de planifier des protocoles d'évacuation, de prévoir des sorties de secours et aménager des accès pour les différents intervenants « feux bleus ».

Avant de suivre cette formation, les gérants de sécurité effectuaient un travail d'analyse des risques basé uniquement sur un savoir-faire acquis au fil du temps et sur leur bon sens. Dès lors, l'obtention de ce certificat leur a permis de consolider leurs connaissances et d'acquérir des bases théoriques spécifiques permettant d'analyser les manifestations d'une manière plus professionnelle. Par exemple, en termes d'analyse des foules, ils disposent désormais de divers moyens pour calculer la densité d'une foule au mètre carré. L'adjudant Christian Lambiel considère la formation iSSUE comme un nouvel outil pour le travail opérationnel, notamment en termes de planification, avec l'instauration de protocoles clairs permettant de faciliter les secours. Il ajoute également que les bases théoriques acquises lui permettront d'améliorer la communication et la coordination avec les pompiers, les ambulanciers et les organisateurs. D'un point de vue formel, les organisateurs de manifestations doivent effectuer leur demande via « Pocama », le portail cantonal des manifestations, avant que la commune impliquée ne délivre son autorisation suivant le préavis de la Police. Ils ont également de la possibilité de faire analyser leur projet de manifestation au préalable, afin de prendre connaissance, par exemple, des menaces potentielles, des heures particulièrement à risque, ou d'éventuelles composantes sécuritaires à prendre davantage en considération.

© Paléo / Pierre Descombe

Analyse d'événements, les éléments clés :

Analyser l'événement (artiste, type de public, etc.) Evaluer le nombre de personnes attendues, les capacité du site, l'accès routier, le parking, etc. Mettre en place le dispositif de sécurité (entreprise de sécurité mandatée, dispositif prévu, etc.) Prévoir les possibilités d'évacuation du site, les issues de secours, les accès pour les secours, etc.

Examen réussi !

Entourant Pascal Viot, directeur et fondateur de l'institut iSSUE, le sergent-major Yvan Ruchet (à gauche) et l'adjudant Christian Lambiel, deux gérants de sécurité de la Police cantonale vaudoise, ont obtenu leur certificat de fin de formation.

Petits poissons, gros poissons,
un seul et même traitement.
Un tarif forfaitaire sur
les transactions boursières
jusqu'à 100'000 francs.
CHF 40.– sur Internet
CHF 100.– par téléphone.

BANQUEMIGROS
Elle fait toute la différence.

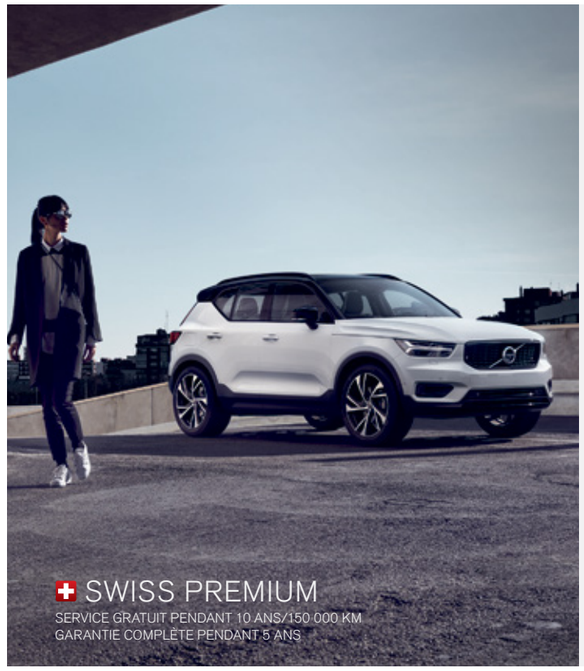

VOLVO

UNIQUE EN SON GENRE.

LA NOUVELLE VOLVO XC40.

La nouvelle Volvo XC40 est unique. Son design incomparable renforce son caractère urbain. Son concept d'habitacle associe des matériaux haut de gamme et une grande flexibilité. Vous trouverez ainsi dans la nouvelle Volvo XC40 de la place pour tout ce que vous emportez : de quoi partir l'esprit tranquille et en toute sécurité.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-NOUS VISITE
OU CONSULTEZ VOLVOCARS.CH/**XC40**

INNOVATION MADE BY SWEDEN.

Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus).

En exclusivité chez
Emil Frey SA, Crissier
www.emilfreycrissier.ch
Votre spécialiste depuis 1924.
Découvrez toute la gamme Volvo et profitez de nos offres spéciales.

UN NOUVEAU POSTE À CHÂTEAU-D'ŒX

@ Alexandre Bisenz

Jeudi 1er février, la patrouille des Mosses a inauguré un nouveau poste de gendarmerie flambant neuf en présence de nombreuses personnalités dont la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS) et Présidente du Conseil cantonal de sécurité (CCS), Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale vaudoise, le colonel Alain Gorka, Commandant de la gendarmerie vaudoise, et M. Christophe Sellie, remplaçant du Chef de la Police de sûreté. De nombreux invités et partenaires étaient présents, dont les autorités de la commune de Château-d'Oex.

La conseillère d'Etat Béatrice Métraux et le commandant de la Police cantonale Jacques Antenen ont inauguré le nouveau poste de gendarmerie de Château-d'Oex.

Le Sgt Laurent Raboud (à gauche) et l'Adj Jean-Luc Raboud, le chef de poste, ont pris leur quartier dans leurs nouveaux locaux à Chateau-d'Oex. L'équipe se compose également de l'Appe Coralie Perrenoud, du Sgtm Didier Barras et du Gdm Brian Jaccard, absents ou à l'extérieur le jour de la prise de vue.

Les terminaux Polycom arrivent en fin de vie et seront remplacés par des nouveaux appareils dès le 2e trimestre 2018.

REMPLACEMENT DES TERMINAUX POLYCOM

@ Alexandre Bisenz

Les terminaux Polycom actuels, le modèle P2G, sont en service depuis 2006. Ces équipements sont aujourd'hui en fin de vie et le fabricant ne les produit plus depuis 2009. De plus, le maintien en service de ce matériel implique de plus en plus de réparations, ce qui engendre des frais de maintenance exponentiels.
Ceci a été rendu possible grâce à un financement qui a été obtenu en septembre 2017 pour le renouvellement de tous les terminaux Polycom ainsi que des accessoires et garnitures d'écoute. Ainsi, chaque collaborateur de terrain concerné, qu'il soit civil ou policier, recevra un nouveau terminal individuel avec les accessoires adaptés. Les équipements communs tels que les chargeurs multiples, les valises de charge, les racks d'accus et autres équipements particuliers seront adaptés au nouveau matériel. Une période de transition entre anciens et nouveaux équipements a été prévue et tout sera mis en œuvre pour assurer la bonne formation du personnel. Ainsi, une formation préalable en 2 étapes sera suivie par chaque collaborateur avant de toucher ce nouveau matériel.

La radio TPH 900 d'Airbus, ici avec son chargeur individuel, remplacera bientôt les radios actuellement utilisées à la Police cantonale.

Matériel:

La radio TPH900 d'Airbus est le seul terminal Polycom disponible sur le marché. Commercialisé depuis 2015, ce dernier vient de subir une nouvelle refonte hardware et software. Cet équipement implique un changement d'interface par rapport à l'ancien terminal. Ainsi, les accessoires et les garnitures d'écoute actuels ne seront plus compatibles. Ils seront donc remplacés au même titre que les terminaux.

Les nouveaux équipements ont été sélectionnés sur la base de l'expérience et des retours du terrain, avec l'appui de « super-utilisateurs » sélectionnés au sein des Corps. Sur cette base, des cahiers des charges ont pu être établis pour chaque pièce de l'équipement individuel. Ces équipements ont fait l'objet d'un appel d'offre sur les marchés publics.

Avec son terminal personnel, chaque collaborateur recevra des accessoires adaptés, à savoir une 2e batterie, un chargeur individuel et une housse de protection. De plus, selon le concept de dotation, un kit « civil » ou un kit « uniformé » sera distribué.

Formation :

La formation, mis en place avec le support du CEP (centre d'éducation permanente), se déroulera en deux volets:

1. Un e-learning traitant du fonctionnement général de Polycom, des règles de trafic radio et du nouveau matériel. La participation au e-learning permettra de s'inscrire à un atelier pratique.
2. Un atelier pratique d'une durée de 3 heures sur le nouveau matériel, durant lequel l'ancien matériel sera récupéré. Au terme de l'atelier, le nouveau matériel individuel sera distribué.

Une invitation par mail à participer au e-learning sera envoyée dans le courant 2018 à chaque collaborateur concerné, en fonction du planning.
La division technique est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Merci de vous adresser à xufe.maloku@vd.ch.

Planification des ateliers :

- Police de sûreté, Etat-major et services généraux : 14.05 au 13.07 2018
- Gendarmerie : du 18.09 au 23.11.2018

Nota : cette planification est susceptible d'évoluer.

Le monophone Akkupoint fera également partie du nouveau matériel

L'utilisation de la nouvelle radio TPH900 fera l'objet d'une formation.

Les vols dans les véhicules représentent une problématique récurrente, or quelques mesures simples à appliquer permettent de lutter efficacement contre ce phénomène.

VOLS DANS LES VÉHICULES, PROTÉGEZ VOS VALEURS !

@ Maxime Brugnoni

En 2016, 1’154 plaintes pour un vol dans un véhicule ont été déposées dans le canton de Vaud, alors qu’en automne 2017, 92 cas ont été annoncés en une semaine, dont une cinquantaine à Lausanne. Ces chiffres montrent que le phénomène est bien présent, il est pourtant possible d’en prévenir les inconvénients en prenant quelques précautions élémentaires. Les voleurs s’intéressent aux objets de valeurs se trouvant dans les voitures stationnées tels que les smartphones et les ordinateurs portables. Les effets personnels comme les cartes d’identité, les cartes de banque, les permis de conduire et les portefeuilles constituent aussi des cibles fréquentes. En premier lieu, les malfrats observent par la fenêtre, puis, s’ils détectent un butin potentiel qui en vaut la peine, ils brisent la vitre. Certains malfrats s’équipent même de brouilleurs de clés qui leur permettent d’interférer sur le signal lorsque le propriétaire pense verrouiller son véhicule avec sa télécommande. Dans ces cas, le signal étant brouillé, il n’y a pas de confirmation de la part du véhicule (feux de détresse, bruit de fermeture) et la voiture reste ouverte.

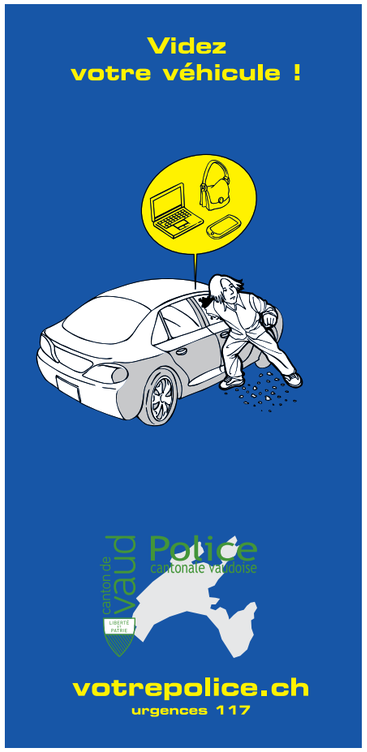

Que faire si vous êtes victime malgré tout ?

1. Déclarer le vol à la police
2. Bloquer vos cartes de banque et de crédit
3. Prévenir votre assureur

Utile également

Dressez un inventaire de tous les objets de valeur pour pouvoir les décrire en détail. Notez entre autres la marque, le type, le numéro de série des objets et prenez des photos. Conservez des copies de vos documents de bord à la maison. Si tous les objets qui vous ont été volés sont retrouvés, la police pourra ainsi vous les restituer en tant que propriétaire légitime.
Source: besafe.be

Afin de vous prémunir contre ces vols, rendez la cible moins attrayante pour le voleur et compliquez-lui la tâche en appliquant les principes suivants :

- Idéalement, garez votre véhicule dans un garage ou dans un autre endroit sûr. Choisissez un emplacement non isolé et bien éclairé.
- Fermez soigneusement votre véhicule. N’oubliez pas de fermer les portières, les fenêtres, le toit ouvrant et le coffre du véhicule. Si les portes sont ouvertes, il n’y a pas d’effraction et les assurances n’interviennent pas.
- Lorsque vous verrouillez votre véhicule avec la télécommande, veillez à ce que le signal de confirmation ait bien lieu (bruit, feux de détresse) ou vérifiez physiquement en tirant la poignée.
- Emportez avec vous vos objets de valeur (smartphone, PC portable, sac à main, portefeuille, veste, appareil photo, clés de maison, etc.)
- Si vous n’avez pas d’autre option que de laisser certains objets de valeur dans votre véhicule, rangez-les dans le coffre sur le lieu de départ et non une fois arrivé à destination. S’il s’agit d’appareils connectés, désactivez leur fonction wifi et bluetooth afin que les malfrats ne puissent pas capter leur signal et détecter leur présence dans votre véhicule.

Systèmes d'alarme

dès
CHF 79.–*/mois

« Tout compris » !

- Etude gratuite sans engagement
- Installation et mise en service
- Traitement des alarmes 24h/24
- Vérification audio et vidéo
- Communication par GSM gratuite
- 2 interventions gratuites par an
- Garantie et maintenance

**Calculé sur la base d'un package Caméra à CHF 2190.–, prix hors TVA*

www.idealcom.ch

Et vous, comment protégez-vous votre foyer ?

Choisissez plutôt les services de sécurité et systèmes d'alarme du leader suisse.

SECURITAS Direct

www.securitas-direct.ch | Tél. 0800 80 85 90

Services de sécurité | Systèmes d'alarme | Interventions